

**UN CONTEXTE TERRITORIAL RENOUVELE QUI LAISSE ENTREVOIR LA  
NECESSITE DE REFLECHIR A L'ORGANISATION DES SYSTEMES SCOLAIRES  
DANS LES REGIONS ALPINES.**

**Jacques Michelet**

Université de Genève  
Faculté des sciences économiques et sociales  
Département de géographie  
40, Boulevard du Pont d'Arve  
CH-1205 Genève  
Jacques.Michelet@unige.ch

---

**Mots-clés :** *Territoire; Mutations socio-économiques ; Paradigme politico-idéologique renouvelé.*

**Résumé.** *Cet article est destiné à esquisser les conditions-cadres transformées au sein desquelles se renouvelle la problématique socio-économique valaisanne. Par une perspective dialectique, à la fois multiscale et multidimensionnelle, il commence par mettre en évidence les transformations résultant de la globalisation et leur influence sur le territoire cantonal. L'objectif consiste ensuite à décrire les transformations qu'ont subies les systèmes naturel, démographique et économique. Les processus observés allant dans le sens d'une polarisation des problématiques socio-économiques et d'une régionalisation d'amplitude croissante des pratiques territoriales, il convient enfin de s'intéresser aux effets de ces transformations sur les éléments de nature politico-idéologique. Ceci permettra d'esquisser, en synthèse, les perspectives territoriales dans lesquelles doit évoluer aujourd'hui l'organisation du système scolaire valaisan.*

---

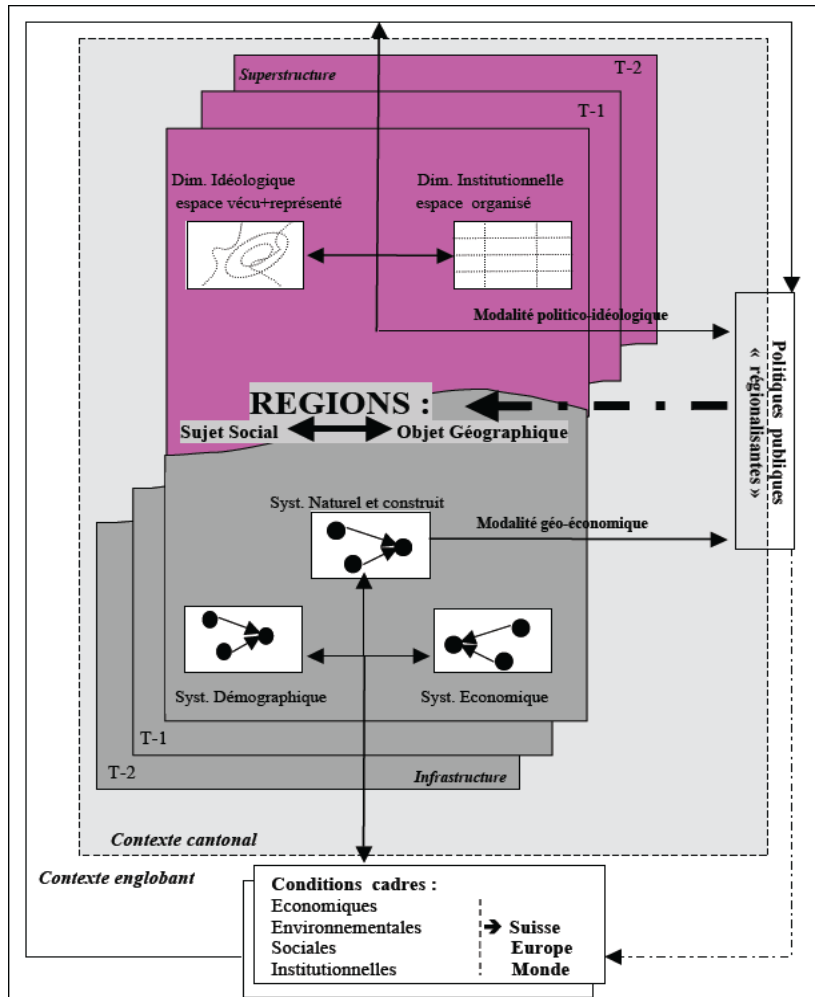
## **1. Préambule**

Le thème de notre symposium « *les écoles des régions alpines dans le contexte des transformations socio-économiques contemporaines* » est de nature résolument interdisciplinaire et associée, pour ne citer qu'elles, au moins les sciences de l'éducation et du territoire. Ce n'est donc pas un hasard si les organisateurs ont sollicité l'aide d'un géographe pour tenter d'éclairer les questions sous-jacentes à leur objet d'étude : Quelles sont les transformations socio-économiques contemporaines et comment affectent-elles les Alpes en particulier ? Comment se différencient-elles spatialement entre la plaine, la montagne et les stations touristiques ? Quelles sont les tendances prévisibles du développement ? Comment vont-elles influencer l'organisation du système éducatif ?

L'origine de la matière utilisée à cet effet est issue d'une Thèse en géographie. Suivant une approche constructiviste des faits du développement régional, elle n'a donc pas été conçue spécialement dans le but d'analyser les données les plus pertinentes pour l'étude du système scolaire. En conséquence l'article limite ses ambitions à résumer comment un canton suisse de montagne, le Valais et ses conditions structurelles spécifiques, est affecté par les transformations actuelles et comment l'action publique s'organise pour y faire face. Le contexte thématique relie les stratégies d'un développement régional durable aux conditions-cadres renouvelées et imposées par la globalisation. Ce faisant, il permet de préciser l'arrière-plan du contexte territorial au sein duquel l'éducation publique est appelée à restructurer sa stratégie. Il met également en lumière les zones d'ombres sur lesquelles les recherches futures doivent se concentrer.

### 1.1 Un cadre conceptuel pour le territoire

En raison des multiples facteurs ayant une influence sur toute topique territoriale, il importe de commencer par situer sa recherche à l'intérieur d'un cadre théorique permettant de synthétiser les principales variables explicatives ainsi que leurs interrelations. Le cadre théorique est celui du territoire (Figure 1), au sens de formation socio-spatiale, et le phénomène à étudier, c'est développement régional, produit de modalités à la fois géo-économiques et politico-idéologiques émanant de l'interaction localisée des stratégies du territoire concerné et du contexte englobant.



**Figure 1 :** Le territoire : une perspective dialectique, multiscalaire et multidimensionnelle (Michelet 2008)

Le point de vue se construit à partir d'une perspective double, entre une nature matérielle (répartition démographique ; mode de production économique ; espace naturel et construit) et une nature idéale (idéologie et culture ; action publique) de l'objet. C'est ainsi que Di Méo (1991) différencie l'infrastructure territoriale, qui s'exprime prioritairement par des modalités géo-économiques, de sa superstructure, d'ordre politico-idéologique. En tant que superstructure, le territoire est une fusion d'individuel et de social, du fait que le terme traduit, par l'émergence de structures institutionnelles et par l'addition des représentations individuelles, une reconnaissance collective de l'espace reflété. En tant qu'infrastructure en revanche, le territoire recouvre un mélange d'espace naturel et anthropisé, dans le sens que s'y superposent, aux traits physiques originaux, des populations et des moyens technologiques de production des biens économiques.

La dimension historique est indispensable au modèle. Il n'est pas inutile de rappeler que le territoire n'est pas de l'espace tout seul, mais de l'espace-temps : *Le territoire c'est quelque chose comme du temps cristallisé* « ... l'espace a besoin de l'épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, de maturations lentes, du travail de l'imaginaire social et de la norme pour exister comme territoire (Marie M. cit. in Di Méo G. 1991) ». L'échelle temporelle à laquelle fait explicitement référence l'article est celle de la politique régionale en Suisse. Le point de référence se situe en conséquence au milieu des années 1970, à une époque où les régions de montagne montraient certains problèmes structurels de nature essentiellement démographique et économique. Il faudra attendre trois décennies pour que ce système hérité soit remis en cause, pour que le doute s'installe sur la congruence entre la nature des problèmes régionaux et les outils politiques mis en place pour y répondre.

Ainsi défini, le territoire, au sens de formation socio-spatiale, se montre résolument pluriel et complexe. Il pose de facto la question du franchissement des frontières disciplinaires et des échelles d'observation dans l'analyse des faits territoriaux.

## **2. Des transformations globales et des effets localisés**

### **2.1 De la globalisation...**

A l'expression populaire de mondialisation, de nombreux auteurs lui substituent volontiers celle de « globalisation » (Dollfus 2000). Le terme traduit mieux le fait que, si le mouvement économique accroît l'interdépendance entre les économies de la planète, il n'en augmente pas moins les inégalités entre les territoires et ce, quelle que soit l'échelle à laquelle se place l'observateur.

A l'échelle mondiale en effet, l'essentiel des échanges se réalise au sein d'un cercle très restreint de pays riches ou de métropoles-relais dans les pays du Sud et va de pair avec une accentuation de la pauvreté dans la centaine de pays qui ne participent pas ou peu à la dynamique économique globale. Polarisation, hiérarchisation et marginalisation traduisent donc les effets territoriaux conjoints du processus : « *Au total, se dessine un monde multipolaire et divisé... : plus de relations horizontales multidirectionnelles ; plus de synchronisme des évolutions dans les parties « intégrées » ; plus d'exclusion dans les zones interstitielles –internes et externes – d'un monde de moins en moins régulé (Veltz 2005) ».*

Le nouveau contexte économique mondial favorise l'émergence des « entreprises globales » et s'accompagne d'une redéfinition de leur ancrage territorial. Les stratégies d'implantation favorisent le plus souvent les grandes régions métropolitaines aux dépens des régions périphériques dont les structures sont trop fragiles aux yeux de ces entreprises. De cette façon, le processus de globalisation met à mal la cohésion nationale. Il creuse un écart de plus en plus important entre des « régions qui gagnent » - des zones centrales qui polarisent les fonctions dirigeantes - et des « régions qui perdent » - des zones rurales/périphériques affaiblies par les mutations structurelles. Dans un contexte de libéralisation, de déréglementation et de privatisation, la compétitivité est devenue un leitmotiv imposé aussi bien aux acteurs économiques qu'aux économies régionales. De cette notion de compétitivité découle une concurrence territoriale accrue entre les places économiques, dans laquelle la régionalisation vise à atteindre une masse critique suffisante pour « exister ». Ce comportement des entreprises est suivi d'un comportement réciproque des populations. Désireux de s'installer là où les opportunités de carrière sont maximisées, les acteurs sociaux entraînent à leur tour une accélération de l'urbanisation en s'adaptant aux nouvelles formes d'organisation spatiale initiées par le tissu technico-économique.

Au niveau politique, la coopération internationale est devenue incontournable pour régler et « piloter » l'économie globalisée et ce, particulièrement lorsque les problématiques dépassent les frontières nationales (climat, migrations, terrorisme, commerce international, etc.). La globalisation repose donc la question de l'autonomie des Etats-Nations et de la place accordée aux réglementations nationales, cantonales ou communales, soumises à des traités internationaux de

plus en plus nombreux et contraignants. Cet affaiblissement du pouvoir local s'accompagne d'un changement de philosophie de l'action économique publique au sein des nouvelles générations de politiques publiques. C'est ainsi qu'en Suisse comme en Europe la politique régionale, qui encourageait dans les années 1980 une intervention selon une logique de redistribution équitable des ressources au sein du secteur public, se donne désormais pour objectif de promouvoir la compétitivité des régions. Ce changement de paradigme influence la nature même de ces dernières (Michelet 2008). Là où, jusqu'à présent, le type d'intervention appelait à une architecture régionale calquée sur la hiérarchie politique (communes, districts, régions, cantons), il s'agira dorénavant de favoriser des regroupements fonctionnels selon des objectifs économiques partagés.

Ces transformations affectent directement les individus et leurs modes de vie. L'allongement du parcours domicile-travail en relation avec l'hypermobilité et l'augmentation du taux d'activité des femmes en réponse au manque d'actifs d'une Europe vieillissante ont des répercussions directes sur l'organisation des familles. L'intensification des migrations internationales résultant du phénomène d'ouverture et d'échange global, mais inégal, repose sur une mobilité accrue des personnes, des marchandises et des innovations. Cette diffusion démographique, économique et technologique interagit avec des éléments de nature superstructurelle : la dimension idéologique du rapport des individus et des sociétés à leurs territoires s'en trouve ainsi modifiée (Vanier 1997).

En résumé, les transformations liées à la globalisation affectent l'ensemble des éléments du cadre théorique du territoire au sens de formation socio-spatiale et se traduisent notamment par :

- Un transfert du pouvoir de régulation vers des instances supranationales ;
- Un libéralisme économique et une déréglementation politique ;
- Une compétitivité accrue à la fois pour les individus et les territoires ;
- Une polarisation économique et démographique qui accentue les mouvements migratoires ;
- Un renforcement de la centralité urbaine et des mouvements de périurbanisation ;
- Un accroissement des disparités entre les régions ;
- Une hypermobilité et la modification du rapport idéologique au territoire ;
- Une distorsion de la dimension « espace-temps » ;
- Des modifications climatiques et une perte de diversité biologique ;
- ...

Cette liste, dont l'exhaustivité n'est pas l'objet visé ici, offre une synthèse des processus à l'œuvre, à partir de laquelle il devient possible d'esquisser l'incidence spatiale de la globalisation en Europe, soit la métropolisation de l'espace et de la société.

## 2.2 A la métropolisation

On donne aujourd'hui en Suisse, en Europe et dans le monde le nom de métropolisation à ce phénomène récurrent d'urbanisation qui a commencé par l'abandon des campagnes au XIX<sup>ème</sup> siècle et s'affirme dorénavant par la perte d'influence des petites villes et des régions périphériques, au sein d'espaces nationaux que l'on doit désormais qualifier de « polarisés » (Da Cunha 2007). La Suisse se trouve au cœur de la région qui présente le plus fort taux d'urbanisation en Europe : le *pentagone*. Si cette région ne recouvre que 14% de la superficie l'UE, elle concentre en revanche un tiers de sa population et contribue à hauteur de 43% au PIB de l'Union (ESPON 2006). C'est pourquoi les cantons et les régions suisses, dont aucun ne se trouve à plus de 100km d'une métropole, ne peuvent échapper à la dynamique européenne de métropolisation et sont, en conséquence, diversement affectés, selon leur capacité à capter, ou non, les retombées économiques.

La compétitivité des systèmes régionaux passe désormais par les facteurs suivants : masse, compétitivité, connectivité et savoir-faire. La petite taille de la Suisse et les « difficultés relatives d'accès » (ESPON 2010) liées à sa morphologie constituent certes un handicap, mais la compétitivité de ses pôles urbains est assurée par une connectivité forte et des savoir-faire locaux diversifiés. Ainsi, Genève et ses institutions internationales sont aussi connues dans le monde que

Paris ou Londres, malgré une taille réduite avoisinant 400'000 habitants. Zurich, connectée aux réseaux boursiers mondiaux, s'est spécialisée dans le secteur des services financiers et sert de plate-forme à l'économie nationale, alors que Berne, capitale fédérale concentre les services administratifs. Autour de chacun de ces pôles se sont développés des chapelets d'agglomérations suburbaines, accueillant un réservoir de savoir-faire et de main d'œuvre spécialisés au sein de ce qu'il convient d'appeler des régions métropolitaines. S'il est une architecture urbaine polycentrique en Europe, celle héritée du système fédéraliste helvétique fait bonne figure : « *la taille ne devrait pas être considérée comme un indicateur complet pour identifier les pôles du développement polycentrique. Les réseaux transnationaux entre universités, firmes privées et autres fonctions urbaines sont particulièrement importants pour le développement de la polycentricité si la mise en réseau associe des villes de second rang, et ils peuvent contribuer de la sorte à stabiliser la position de ces villes dans les hiérarchies urbaines nationales* (ESPON 2006) ».

L'étude des processus de métropolisation dans les Alpes met en évidence le fait que si les villes alpines ont certes gagné en population et en emplois, l'écart avec les régions péri-alpines s'est peu à peu creusé au niveau des fonctions économiques qu'elles assument. Ayant réussi à diversifier et moderniser leurs industries en s'intégrant dans la division européenne et mondiale de la production, à monter des systèmes économiques régionaux à partir des flux touristiques, les villes alpines n'ont cependant que peu bénéficié de la croissance du secteur des services financiers qui assure aujourd'hui le rôle de moteur économique. Le tertiaire supérieur demeure l'apanage des grandes agglomérations péri-alpines. De plus, les emplois administratifs (armée, formation, administration) et ceux des régions nationales (poste, télécoms) qui représentaient une proportion élevée des opportunités de travail dans les périphéries alpines, sont peu à peu revus à la baisse, les actionnaires privés et le libéralisme politique ne consentant plus à offrir d'aussi coûteuses mesures de compensation régionale. Les disparités régionales internes ainsi créées vont mettre à mal la « cohésion alpine » face aux « autres » lors des grands enjeux au niveau national ou européen. Les principales dynamiques de la métropolisation sur les villes alpines se résument ainsi (Perlik M &, Debarbieux B. 2001) :

- Dans un espace multi-polarisé, l'importance des petites villes pour le ravitaillement régional (services, biens de consommation) diminue au profit de villes plus importantes et plus éloignées, voire des agglomérations sises en bordure des Alpes ;
- Les villes alpines situées proches des agglomérations péri-alpines risquent de perdre leurs caractéristiques socio-économiques en s'intégrant à l'agglomération et voient ainsi s'envoler des atouts qui leur seraient importants pour un développement autonome ultérieur ;
- La péri-urbanisation entraîne un peu partout une demande croissante pour le sol, d'où une concurrence acharnée, dans le fonds des grandes vallées particulièrement.

Cependant la métropolisation ne s'est pas arrêtée au territoire (péri)urbain. Elle a déployé ses effets à l'interne des grandes régions alpines, entre grandes vallées, coteaux et vallées latérales ou entre montagne touristique et montagne rurale. La diversité des potentiels économiques localisés a influencé directement les tendances démographiques dans leur structure même, entraînant une grande diversité de modes de vie, le plus souvent superposés sur un même espace. C'est ce que l'analyse du cas du Valais va essayer de mettre en lumière.

### **3. Le Valais : un système périphérique alpin métropolisé**

Par rapport à l'évolution de la démographie en Suisse lors des vingt dernières années, le Valais s'est démarqué à la fois par son déficit structurel en individus hautement qualifiés et par la croissance et le vieillissement prononcés de sa population (ESPON 2010). Dans ce contexte, les mouvements démographiques trahissent des processus de polarisation et de déclin à toutes les échelles d'observation : premièrement, entre la partie alémanique du canton qui reste à la traîne et la partie romande, un plein boum démographique. Au sein des régions socio-économiques ensuite,

entre la montagne qui peine (94% surface, 30% population, 18 hab./km<sup>2</sup>)<sup>1</sup> et la plaine qui polarise le développement (6% surface, 70% population, 670 hab./km<sup>2</sup>), de même qu'à l'intérieur des grandes communes. Ainsi le développement démographique du Valais à l'orée du troisième millénaire dessine un potentiel régional à trois vitesses :

1. Le Haut dont la croissance se situe sous la moyenne cantonale, où la perte des jeunes est la plus massive et où la polarisation est la plus extrême, que ce soit en plaine (Brigue-Viège) ou en montagne (Saas-Fee, Zermatt) ;
2. Le Centre qui se situe plus ou moins dans la moyenne cantonale, mais qui polarise nettement autour de la capitale les fonctions dirigeantes et, en conséquence, les individus bénéficiant d'un haut degré de formation ;
3. Le Bas dont la croissance démographique relative est maximum. Il concentre une part toujours plus importante des jeunes/actifs, attirés par la proximité de la métropole lémanique.

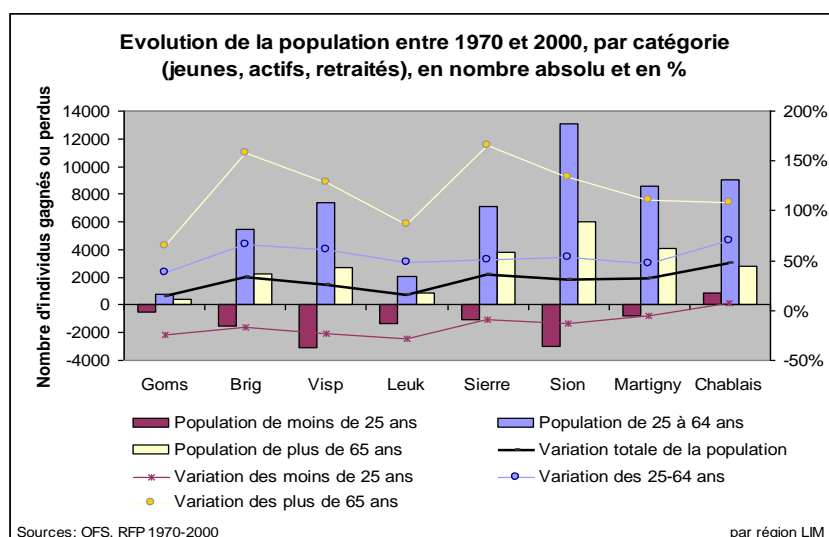


Figure 2 : Dynamiques démographiques (Michelet 2008)

Si la croissance démographique a atteint environ 16% en seize ans, celle de l'emploi n'a péniblement progressé que de 4% durant cette période (Michelet 2008). Ce fait traduit une certaine persistance au niveau des difficultés structurelles que rencontre un système économique périphérique. La croissance de l'emploi et de la force fiscale dessine un canton bicéphale, articulé sur deux pôles régionaux que sont les agglomérations du Valais-Central et du Haut-Valais. Le faible score du Chablais en terme de croissance de l'emploi, mis en parallèle à son vigoureux développement démographique, témoigne de son intégration croissante dans la métropole lémanique qui lui fournit une partie des places de travail nécessaires. Ainsi, de par la localisation des diverses activités économiques, la plaine se montre, à quelques exceptions près, beaucoup plus compétitive que la montagne.

Il faut insister sur l'idée (figure 3) d'un développement qui se polarise sur, et se diffuse à partir des centres urbains (rouge) pour dessiner ce qui ressemble de plus en plus à trois agglomérations régionales : Aigle-Monthey, Martigny-Sion-Sierre, Viège-Brigue. En termes de vitesse de croissance, ce sont les communes péri-urbaines (rose) qui concentrent le développement : à une ruralité héritée, s'y superposent des modes de vie urbains. En montagne, ce sont les stations touristiques qui, à des degrés divers, relayent la croissance (bleu). Quant aux espaces ruraux de montagne (vert), ils montrent des situations de stagnation/déclin de leur tissu socio-économique.

<sup>1</sup> Calculs personnels à partir de : Service de l'aménagement du territoire du canton du Valais (2008)

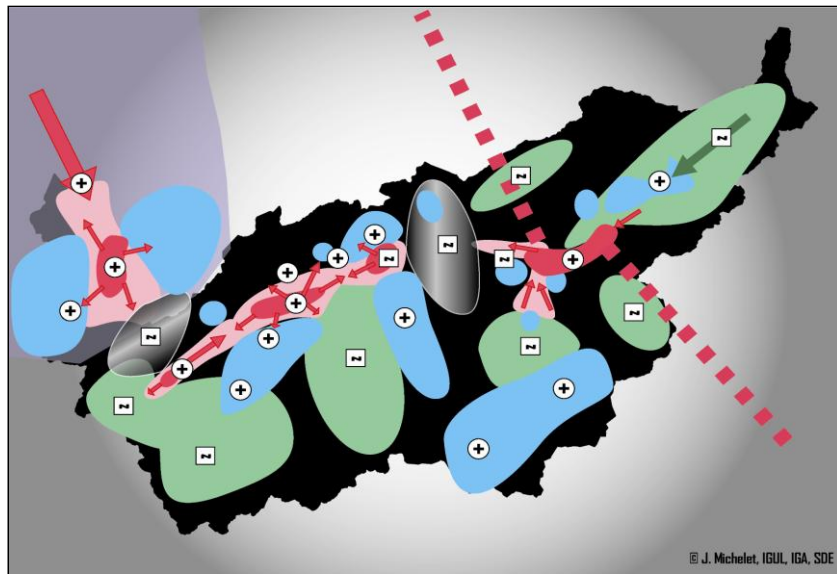


Figure 3 : Dynamiques de l'architecture fonctionnelle (Michelet 2008)

Ce « Valais métropolisé » résulte également d'une amélioration des infrastructures de transport qui est en train de transformer le rapport à la centralité et ce, quelle que soit l'échelle considérée. C'est à la fois la cause et le résultat d'une société de plus en plus mobile. La pendularité à plus que doublé en 30 ans. Elle ne se limite plus aux vallées latérales, mais se généralise à l'ensemble du territoire, particulièrement au niveau des communes périurbaines. La dissociation toujours plus grande entre le domicile et le lieu de travail affecte l'organisation des journées de travail d'une part croissante de la population. On peut également émettre l'hypothèse que ce nouveau mode de « vivre son territoire », associé à croissance du taux d'emploi féminin et à un contexte social transformé par des « migrations sélectives (ESPON 2010) », est de nature à transformer l'organisation de la vie familiale de façon diverse en fonction des types d'espaces concernés.

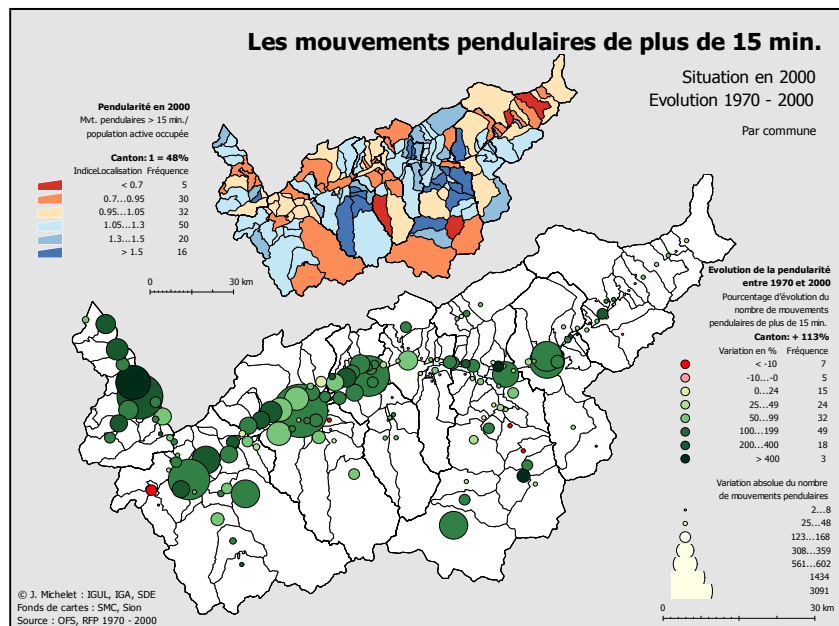
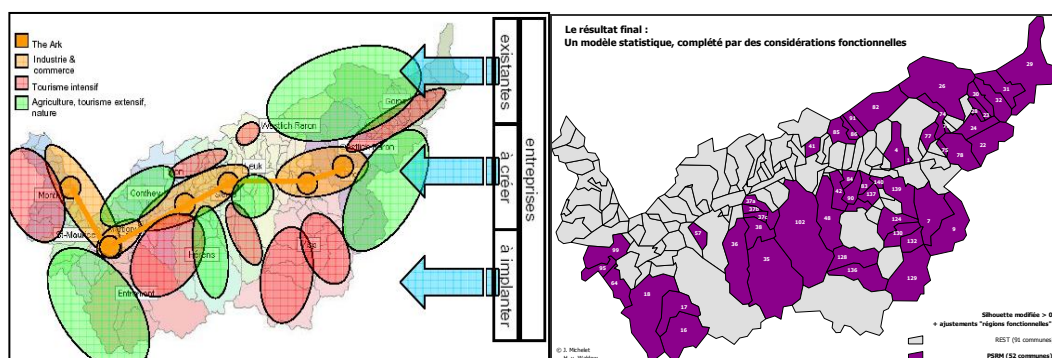


Figure 4 : Dynamiques démographiques (Michelet 2008)

#### 4. (ré)Action publique et politique régionale : un nouveau paradigme

En rupture avec l'ancien système (LIM) et en congruence avec les transformations observées, la nouvelle politique régionale (NPR) soutient des initiatives d'envergure qui s'inscrivent dans une perspective globale de mise en valeur des ressources territoriales. Le changement d'esprit est clair : là où avant il s'agissait, dans le cadre hiérarchisé du maillage politique hérité, de soutenir une multitude d'infrastructures publiques, il convient désormais d'encourager des projets globaux, en vue de renforcer les économies régionales selon une logique de régions fonctionnelles. Non seulement « ... l'accent a été mis en priorité sur des conditions générales de compétitivité pour l'économie régionale d'exportation... » Cependant « ... Au second rang des priorités et subsidiairement aux politiques sectorielles correspondantes figurent les structures de production et de services qui s'appuient sur des ressources spécifiques aux régions de montagne et au milieu rural : ressources naturelles, formation et santé. Par ailleurs, le canton reconnaît la nécessité de réformer les institutions, du fait que ces dernières ne sont souvent plus adaptées à la réalité économique et en entravent le développement (SDE 2007) ». Ce paradigme renouvelé donne clairement la priorité aux solutions intercommunales, qu'il s'agisse de projets économiques, sociaux ou environnementaux.

Dans cette perspective les critères d'efficacité, d'efficience et développement durable priment, même si des considérations pour des intérêts locaux particuliers sont inévitables. C'est ainsi que, sur les ex-fonds LIM cantonaux, le Valais a décidé dans un but d'occupation décentralisée du territoire de définir des communes à « problématique spécifique des régions de montagne », les PSRM (Michelet & v. Waldow 2009). Ces communes peuvent, sous certaines conditions, continuer à bénéficier de la politique régionale pour leurs infrastructures de base<sup>2</sup> et les habitants désirant y élire ou améliorer leur domicile principal peuvent prétendre à une subvention pour sa construction ou sa rénovation.



**Figure 5 :** Les espaces fonctionnels NPR (SDE 2007)  
& les communes PSRM (Michelet & v. Waldow 2009)

Selon le Conseiller d'Etat en charge du département concerné, le maître-mot du paradigme renouvelé de l'action publique en matière d'organisation du territoire semble être que, désormais, « *On ne peut pas tout faire partout* » (Le Nouvelliste 14. 06. 2006). Ainsi, s'il y a 30 ans tout devait être mis en œuvre pour maintenir des écoles dans chaque petite commune/village de montagne (Le Conseil d'Etat du Canton du Valais 1984), on peut logiquement émettre l'hypothèse qu'à l'époque de la fonctionnalité, de l'intercommunalité, de la réforme des institutions, du « *pas tout faire partout* » et des modes de vie transformés, des adaptations seront indispensables.

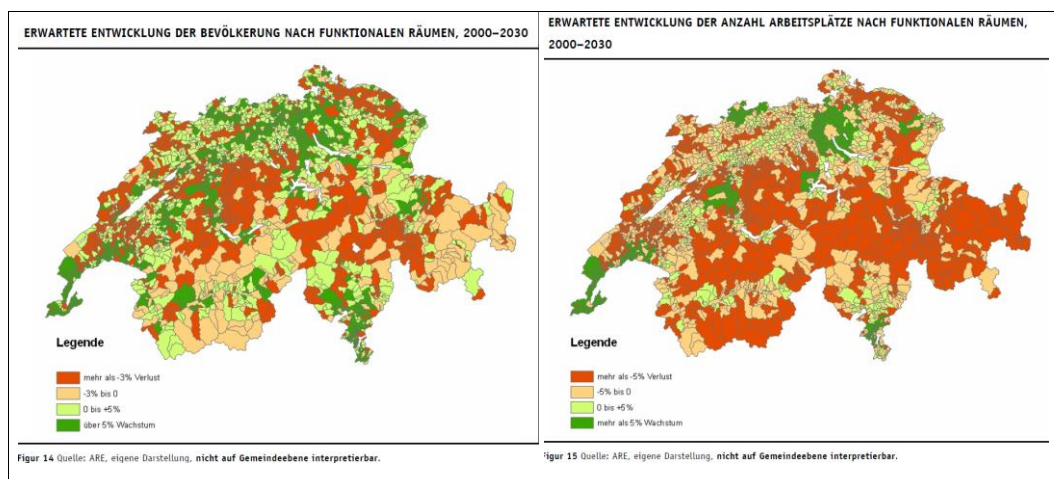
<sup>2</sup> Infrastructures de bas : Terrains & bâtiments pour industrie/artisanat; Transports et aménagements touristiques; Voies de communications, approvisionnement, évacuation et épuration des eaux usées, déchets, loisirs, hygiène publique, culture & sports.



## 5. Quelques perspectives pour conclure

A la lumière des transformations socio-économico-politiques profondes subies par un système périphérique de montagne comme le Valais, l'appel à une réflexion sur le thème des écoles des régions alpines apparaît d'une actualité singulière. Ce, d'autant plus que les tendances de polarisation liées à la métropolisation (et tout ce qu'elles impliquent en termes de migrations, de mode de vie, de mobilité, d'organisation de la vie familiale, etc.) intensifieront leurs effets à moyen terme. Les prévisions en tout cas (figure 6) abondent dans ce sens :

- Polarisation des populations en périphérie des centres urbains accompagnée d'un déclin dans les zones rurales et les vallées alpines ;
- Polarisation encore bien plus importante de l'emploi, avec détérioration particulièrement accentuée des vallées alpines.



**Figure 6 :** Prévisions démographiques et économiques 2000-2030 (v. Stokar 2009)

Si la question des transformations socio-économiques et des tendances prévisibles a donc été sommairement éclaircie dans cet article, demeure la question de la façon dont elles vont peser sur l'organisation du système éducatif.

En effet qui dit synergies, fonctionnalité, intercommunalité et mobilité dans le cadre d'une vallée alpine en déclin déduira qu'il faille palier à des effectifs scolaires en baisse. Dans ce cas, il est permis de penser que parmi les solutions envisageables, un regroupement des centres scolaires villageois serait plausible. Dès lors, les déplacements rallongés pour les élèves remettront en question l'horaire de l'école et des activités parascolaires. Faut-il prôner une cantine scolaire, l'horaire continu ? Une telle réorganisation est-elle possible partout ? S'adapterait-elle mieux dans les stations touristiques en raison de la diversité des origines et des horaires des parents ?

A l'inverse, pour les communes urbaines et périurbaines de la plaine du Rhône et des coteaux, les forts taux de croissance démographique poseront la question de l'agrandissement des centres scolaires. Il y aura nécessairement des solutions intercommunales à trouver pour relever ces défis. Par ailleurs, ce sont là que se concentrent les jeunes familles dont le taux d'activité des femmes ne cessera de croître en raison des nouveaux modes de vie et du nécessaire remplacement de la génération du baby-boom. Mais, nous l'avons vu, le déplacement entre le lieu de domicile et de travail ne cesse de croître ce, tant en termes de distance que par la proportion des actifs concernés. On doit donc légitimement se poser la question du type de prise en charge des enfants qui satisfera au mieux ces nouvelles habitudes de vie ? Ces questions mettent en lumière les zones d'ombres sur lesquelles les recherches futures sont appelées à se concentrer. Les solutions à envisager vont alors varier d'un type de région à l'autre, voire au niveau infracommunal. A ce propos, il est prévisible

que les dimensions historiques, sociales et culturelles vont certainement jouer un rôle majeur dans la propension au changement.

Au niveau géo-économique il s'agira d'avoir recours aux statistiques pour préciser les effectifs scolaires et leur évolution, non seulement à l'échelle communale, mais également à celle des villages/localités de petite taille où sont localisées les classes enfantines et primaires. Il faudra également essayer de faire parler la richesse des statistiques pour mettre en évidence les transformations des modes de vie (origine, femmes actives, pendulaires, etc.) afin d'évaluer par exemple l'opportunité d'un système en continu. Enfin, il conviendra de s'intéresser aux indicateurs d'accessibilité au sein des sous-systèmes identifiés. Il sera encore nécessaire de restituer ces transformations dans leur contexte politico-idéologique. L'observation des formes spontanées de collaboration et/ou de restructuration des systèmes scolaires permettrait de tirer des enseignements utiles sur la capacité des systèmes locaux à s'adapter. Des questionnaires ciblés pourraient aussi renforcer la compréhension des aspirations des populations concernées.

On le comprend mieux maintenant, ce début de millénaire marqué par les effets locaux de la globalisation se profile comme une époque charnière et ce, au vu de l'ensemble des thématiques territoriales. Demeure la question de la possible généralisation des résultats à partir de l'analyse valaisanne. Si, dans un pays fédéraliste, l'avancement de la réforme des systèmes éducatifs varie d'un canton à l'autre, la figure 6 montre que les effets de la métropolisation y sont semblables, appelant *in fine* des adaptations similaires. Quant à l'échelle alpine, si cet article laisse deviner des logiques de polarisation comparables, une perspective pan-alpine serait la bienvenue pour en préciser non seulement le sens et l'intensité, mais également pour permettre une comparaison des solutions envisagées et un échange entre les divers milieux concernés.

## 6. Références et bibliographie

- Da Cunha, A. (2007). *Globalisation et développement*. Lausanne : extraits de cours, IGUL
- Di Méo, G. (1991). *L'Homme, la Société, l'Espace*. Paris : Anthropos, Ed. Economica.
- Dollfus, O. (2000). *La nouvelle carte du monde*. Paris : Que sais-je ? Presses Universitaires de France.
- ESPON. (2006). *Les potentiels de développement polycentrique en Europe*. Projet ORATE 1.1.1 : Résumé opérationnel du rapport final.
- ESPON. (2010). *Territorial Diversity in Europe*. Targeted Analysis 2013/2/8 : Final report
- Le Conseil d'Etat du Canton du Valais. (1984). *Conception directrice Valais : considérations sur le développement de notre canton*. Brigue : Buchdruckerei Tscherrig AG
- Le Nouvelliste. (14. 06. 2006). « On ne peut pas tout faire partout ». Sion : quotidien régional
- Michelet, J. (2008). *Régionalisation & politique régionale dans les Alpes suisse. Quelles stratégies et quel avenir, perspectives valaisannes*. Lausanne-Grenoble : Thèse de doctorat en co-tutelle.
- Michelet, J. & v. Waldow, H. (2009). *Identification des communes à problématique spécifique des régions de montagne*. Sion : Service du développement économique
- Perlik, M. & Debarbieux, B. (2001). Les villes des Alpes entre « métropolisation » et identité. In CIPRA : *2<sup>ème</sup> rapport sur l'état des Alpes* (pp. 86-95). Liechtenstein : CIPRA-International.
- Service de l'aménagement du territoire du canton du Valais, SAT. (2008). *Projet de territoire Valais-Wallis*. Sion : SAT
- Service du développement économique du canton du Valais, SDE. (2007). *Programme de mise en œuvre de la nouvelle politique régionale pour le canton du Valais pour la période 2008 – 2011*. Sion : SDE
- v. Stokar, T., Marti, C. & Peter M. (2009). *Demografischer Wandel und Regionalentwicklung, Schlussbericht*. Zürich : INFRAS.
- Veltz, P. (2005). *Mondialisation, villes et territoires*. Paris : Presses Universitaires de France.